

le magazine

LES ÎLES

magazinelesiles.com | VOL, 6 NO 4 | HIVER 2011 | GRATUIT

ACTUALITÉ

- Mot du député
- Le magazine LES ÎLES dévoile sa nouvelle image

MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

- Mot du maire
- Dossier des hydrocarbures dans le Golfe: des commentaires attendus par GENIVAR
- « Mon pays c'est l'hiver... »
- L'érosion des berges, des perspectives inquiétantes

ÉCONOMIE

- Le rôle déterminant de votre conseiller en placement

DIVERS

- Veillée de Noël de mes cinq ans
- Jeu questionnaire : Histoire des îles de la Madeleine





VOTRE CONFORT BIEN EN VUE

Remplacer toutes vos portes et portes-fenêtres par des produits homologués ENERGY STAR[®] vous permettra d'éviter les pertes de chaleur et d'économiser jusqu'à 10% sur vos coûts de chauffage. En choisissant les produits homologués ENERGY STAR, vous investissez dans votre confort. Simplifiez votre magasinage, optez pour ENERGY STAR.

www.hydroquebec.com/residentiel/fenetres



DE SAISON EN SAISON...

Comme chaque année c'est pareil! L'hiver en s'installant nous conduit vers Noël, les vacances, la famille, les retrouvailles et toutes les occasions de fêter. Ici comme ailleurs, la vie s'anime, le décor change, les façades s'illuminent. Et évidemment, c'est la course aux cadeaux!

Pour ralentir la cadence, voici une bonne suggestion : installez-vous confortablement et découvrez le contenu de ce nouveau numéro du Magazine Les Îles. Et afin de demeurer dans l'esprit de Noël, nous vous présentons dans les pages qui suivent, un conte de Noël bien de chez nous, « *Veillée de Noël de mes cinq ans* » par Denise Forest.

Ce magazine vous propose la plupart des chroniques habituelles (municipales, économiques et politiques) et dans l'univers des communications, découvrez votre nouveau Magazine LES ÎLES avec son nouveau look coloré.

C'est déjà la saison des vœux. Toute l'équipe de Gemini vous souhaite un temps des Fêtes vraiment heureux! Sous les signes du partage et de la rencontre, que 2012 soit à la mesure de vos rêves!

Bonne lecture!

3 MISE EN CONTEXTE

4 MOT DU DÉPUTÉ :
2011, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE!

6 TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU
LE MAGAZINE LES ÎLES DÉVOILE SA NOUVELLE IMAGE

7 VEILLÉE DE NOËL DE MES CINQ ANS

10 DOSSIER DES HYDROCARBURES DANS LE GOLFE:
DES COMMENTAIRES ATTENDUS PAR GENIVAR

12 « MON PAYS C'EST L'HIVER... »

14 L'ÉROSION DES BERGES,
DES PERSPECTIVES INQUIÉTANTES

18 LE RÔLE DÉTERMINANT
DE VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENT

20 LES AVENTURES DE OMAR & OSCAR

21 JEU QUESTIONNAIRE
HISTOIRE DES ÎLES DE LA MADELEINE

la créativité sans limite

Stratégie | Publicité | Promotion | Marketing | Design | Sites Internet



Toute l'équipe de Gemini vous souhaite de vivre un Noël rempli de mille douceurs, ainsi qu'une prochaine année à l'enseigne du succès.

UN VOEU VIRTUEL VOUS ATTENDS À L'ADRESSE :
www.gemini3d.com/voeux

Cap-aux-Meules
Dieppe

gemini
publicité stratégie marketing



gemini3d.com

2011, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE!

GERMAIN CHEVARIE

DÉPUTÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

L'année 2011 fut à l'image du dynamisme et de la détermination des Madelinots. Ce furent 12 mois de projets novateurs, de discussions fort intéressantes et de grandes avancées.

Bien sûr, je ne peux passer sous silence la contribution importante de notre gouvernement pour l'usine Cap-sur-Mer et le réseau d'aqueduc de Grande-Entrée. Ces investissements ont été motivés par l'impact économique majeur que ces projets auront sur notre communauté insulaire.

Toute la population des Îles bénéficiera de ces investissements créateurs de richesses. En effet, employant près de 600 Madelinots de tous les villages des Îles à ses usines de Gros-Cap et de Grande-Entrée, Cap-sur-Mer est une entreprise clé dans le développement de notre économie.

L'entreprise Fruits de Mer Madeleine a également reçu cet automne une subvention de plus de 111 000 \$ pour son projet de diversification axé sur la transformation de buccin. Avec cette subvention, Fruits de Mer Madeleine totalise plus de 600 000 \$ depuis 2010 en aide financière de la part du Gouvernement du Québec. L'industrie de la pêche est le principal moteur économique de l'archipel. Il s'avère donc primordial de donner les ressources nécessaires aux entreprises afin qu'elles réussissent et qu'elles se démarquent.

Par ailleurs, l'année 2011 se caractérise aussi par les nombreux chantiers de travail qui ont vu le jour sur l'archipel. On pense entre autres au pont du Havre-aux-Maisons, au nouveau CHSLD, aux logements sociaux à l'Étang-du-Nord, à la rénovation du Musée de la Mer, à Place du Village et à La Salicorne. On peut mentionner également l'agrandissement du CPE Chez ma Tante à Fatima, l'ouverture de l'Écomusée de la Mi-Carême et la relance de l'Aquarium des Îles, pour ne nommer que ceux-là.

De plus, je travaille actuellement avec énergie et conviction avec les organismes du milieu et les instances ministérielles pour finaliser deux importants projets à être confirmés et annoncés avant Noël. Eh oui, il y en a de l'action sur nos Îles... Et à Québec les dossiers madelinots reçoivent une écoute attentive.

Sur ce, je tiens à vous offrir mes vœux les plus sincères en cette période des fêtes. Que le bonheur et la santé vous accompagnent pour cette nouvelle année et qu'elle vous apporte satisfaction et réjouissance.

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2012!



397-B, chemin Cap-aux-Meules
Tél.: (418) 986-4140 Téléc.: (418) 986-2577
gchevarie-idlm@assnat.qc.ca



▲ Accompagné du ministre des Pêcheries, de l'Agriculture et de l'Alimentation monsieur Pierre Corbeil, de monsieur le premier ministre Jean Charest et du président-directeur général de Cap-sur-Mer monsieur Jacques Chevarie lors de l'annonce des investissements pour Cap-sur-Mer et le réseau d'aqueduc de Grande-Entrée, le 23 septembre dernier.



▲ Le 3 octobre dernier, lors de l'annonce d'une subvention à Fruits de Mer Madeleine. Sur la photo, je suis en compagnie messieurs Henri-Fred Poirier, capitaine, Robert Thériault, capitaine, Jean-Yves Cyr, directeur général de Fruits de mer Madeleine et Claude Poirier, capitaine.



▲ Avec les membres du conseil d'administration de la Corporation du Parc de Gros-Cap et les partenaires financiers, le samedi 3 septembre dernier, lors de l'inauguration du Parc de Gros-Cap après d'importants travaux de rénovation.



▲ Les enfants de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Grande-Entrée remettent un message au premier ministre Jean Charest lors de l'annonce du 23 septembre dernier.

TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU LE MAGAZINE LES ÎLES DÉVOILE SA NOUVELLE IMAGE

Avec l'actualisation de sa signature plus épurée et remodelée ainsi que sa nouvelle facture visuelle le magazine LES ÎLES sera dorénavant plus facile à consulter.

Le magazine subit donc une évolution et non une révolution, car nous ne voulons pas perdre nos lecteurs par des modifications superflues et démesurées. C'est donc une présentation novatrice et mieux organisée des chroniques que nous vous proposons, avec un code couleur plus présent et plus significatif dans la mise en page. De plus, la nouvelle police de caractères dynamise encore plus son allure et en simplifie la lecture.

« Il était important pour nous, après cinq ans, de se doter d'une signature plus contemporaine, actuelle et plus aérée. Les Îles de la Madeleine, c'est les grands espaces et les paysages à perte de vue, voilà pourquoi nous avons conçu une signature qui s'amalgame à la photo de couverture. On arrive avec un résultat renouvelé à chaque parution en fonction de l'image choisie » d'expliquer Daniel Bouffard, directeur de la création du groupe Gemini.

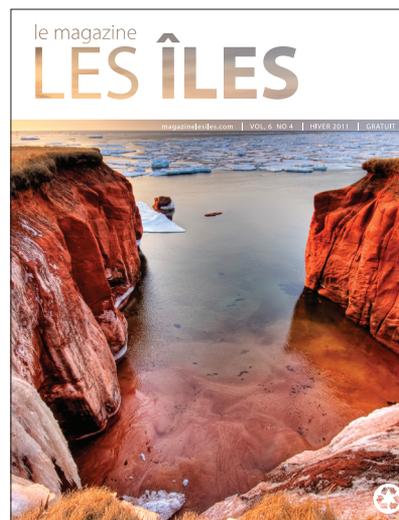
En termes de contenu, le Magazine LES ÎLES continue d'offrir la même qualité d'information dans un format contemporain et un design jeune et rythmé. Celui-ci sera dorénavant divisé en sections thématiques. Les lecteurs auront accès à des sections variées, comprenant des reportages et opinions portant sur des sujets comme l'environnement, les dossiers municipaux, l'actualité, l'éducation, l'économie, la santé ou encore la technologie, etc.

« C'est un changement en profondeur, beaucoup plus important qu'une simple refonte graphique. Nous sommes en train de modifier le Magazine LES ÎLES en le faisant évoluer, tout en gardant la même vocation de départ, c'est-à-dire offrir à nos lecteurs du contenu gratuit, pertinent et toujours d'actualité de saison en saison », de souligner Dany Bouffard, directeur général du groupe Gemini.

La distribution en version numérique se continue avec l'avènement de la nouvelle version mobile du portail des Îles. Et pour l'année qui vient, une refonte complète du site est prévue afin de poursuivre le déploiement de la nouvelle plateforme Web.

Le magazine LES ÎLES fait désormais partie du paysage médiatique et nous souhaitons poursuivre notre travail pour qu'il demeure un incontournable outil d'information pour la population de l'archipel.

Votre avis nous importe. Faites-nous part de votre opinion sur Le Magazine LES ÎLES en nous envoyant un courriel à magazine@ilesdelamadeleine.com.





Veillée de Noël de mes cinq ans

DENISE FOREST

Cela se passait à Lavernière, aux Iles-de-la-Madeleine, en 1946. C'était la veille de Noël au soir, à l'heure où les enfants s'endorment avant la grande et longue nuit ! C'était justement le temps du « Marchand de sable », l'heure choisie par lui pour envahir les coeurs et faire se réaliser les rêves des tout-petits. Mais l'enfant que j'étais, la petite fille de cinq ans devenue, résistait malgré elle à s'endormir. Était-ce dans l'espoir peut-être de percer quelques mystères ou encore pour satisfaire une insatiable curiosité ? Toujours est-il qu'il se faisait tard ce soir-là, quand le sommeil vint finalement la surprendre... Et puis, attention ! La gamine que j'étais savait, elle, que les rêves ne mentent jamais...

« Doux Jésus ! J'espère que les p'tites vont faire un "assez bon somme" avant la messe de minuit. – Et pourvu qu'Alphonse et Fernand ne s'aventurent pas trop dans la "pannetrie" avant de partir pour l'église » dit maman à papa, qui ferme délicatement la porte du salon déjà tout « affêté » pour Noël. Même que le « p'tit Jésus de plâtre » et les trois rois mages seraient déjà installés, là, comme il se doit, dans la crèche. À entendre les plus vieux, il semblerait que cette année, l'arbre serait encore plus beau que de coutume.

Dans la cuisine qui nous servait si bien de « grand séjour », les uns jouaient aux cartes, d'autres terminaient les décorations. Marie, elle, surveillait le four et la sortie des dernières tartes aux pommes, tout en jetant un coup d'oeil attentif du côté de la salle à manger où la longue table des fêtes était déjà montée. Et tandis que Xavier annonçait le tour de Paul pour passer aux « grandes ablutions », maman, elle, entreprenait la couture d'un ultime ourlet aux pantalons de John-Fred ; et puis papa y allait de ses exercices de voix, psalmodiait, lançant même quelques notes du *Minuit chrétien* qu'il entonnerait tout-à-l'heure à l'église.

C'est dans cette atmosphère justement fébrile que Lucienne, notre jeune mariée d'octobre, fit par bonheur son entrée dans la maison, suivie de l'unique beau-frère tout neuf que nous aimions déjà beaucoup. Faut-il vous dire qu'à la grande joie de maman se mêlait beaucoup de soulagement ; elle pourrait sans doute compter sur les mains habiles de l'aînée dans les heures à venir... Il restait tant de choses à terminer : les encolures des robes des deux plus jeunes, l'emmanchure à cette veste, puis la ceinture à la jupe d'Yvonne... et un point ici et des boutons là...

Ce 24 décembre 1946, « notre chez-nous » à Lavernière prenait donc d'heure en heure ses allures de fête ! La « chaumière » était chaude, sentait bon le bois, la cannelle et le clou de girofle et s'animait à mesure que la soirée avançait.

En haut, à l'étage des chambres, Laurence et Yvonne semblaient dormir. « C'est la nuit mystérieuse du p'tit Jésus... mais enfin, c'est celle du Père Noël ! » me disais-je en m'étendant à plat ventre sur le plancher, tout près de la grille qui perçait le plafond de la cuisine, toute emmaillottée dans mon nouveau pyjama-poche-à-pattes-en-flanellette-bleu-poudre. Bien installée, je me voyais bientôt obligée de partager ma place avec Juliette qui, elle aussi, ne trouvait pas sommeil. A deux, une surveillance plus discrète, acceptais-je, nous vaudrait de humer, chacune son tour, les bonnes odeurs qui montaient et de pouvoir mieux analyser le va-et-vient qui précédait toujours ce genre d'événement.

Faut dire que chez-nous, les célébrations du temps des Fêtes commandaient une planification rigoureuse. Nous étions nombreux dans la famille et nous recevions beaucoup. Pour l'heure, il fallait faire une place à la visite – qui, nous le savions, s'installerait pendant plusieurs jours – cuisiner en quantité suffisante les grands et petits plats et établir un calendrier des activités qui comprendrait même les assistances à l'église. A l'époque, nous « achetions » notre banc chaque année, toujours le même,

situé dans l'allée centrale, côté droit : c'était le deuxième-passé-la-troisième-colonne-à-partir-de-l'avant – vous me suivez ? – au numéro 124.

Bien sûr, un soir de Noël, dans notre banc, tout le monde à la fois ne pouvait trouver place, même entassé. Quelques-uns accompagnaient donc papa au choeur de chant, d'autres s'invitaient dans le banc des parents de la « blonde » ou du « cavalier » ou, tout simplement, devaient attendre au lendemain et suivre maman qui, à son habitude, assisterait à la messe du jour.

Pour en revenir aux deux espionnes sans scrupule que nous étions, Juliette et moi, il y avait longtemps que nous avions oublié l'heure, toujours penchées là, au-dessus de la grille, à espérer entendre le « Hô Hô Hô ! » d'usage ou, mieux encore, apercevoir ce « vénérable à la barbe blanche » tant attendu. Quand voilà qu'en bas, soudain, papa appelle prestement la maisonnée : « Songez p'tit à p'tit à vous greyer pour la messe de minuit ! » Point n'est besoin de vous décrire le saut fracassant jusqu'au lit que nous fîmes et qui, du même coup, allait malencontreusement réveiller les deux autres.

Nous en étions quittes pour nous punir nous-mêmes ! « Ah, mon Dieu Seigneur, faut'! aille aille ! » étouffait Juliette en se massant les ortels. Moi, j'imaginai déjà le bleu « géographique » sur mon fessier... Pourquoi fallait-il que les barres du sommier soient si dures. Pour l'heure, meurtries et penaudes, nous tentions désespérément de rester immobiles. Notre position désagréable obligeait bien évidemment à l'inconfort et, surtout, à la retenue. Pourtant, toute la journée, le message avait été clair : « Vous dormez un p'tit bout, sinon pas de nuit de Noël ».

C'est ainsi qu'à ma place, Yvonne la chanceuse méritait cette nuit-là de suivre notre soeur aînée à l'église, jusqu'au banc des Nadeau au jubé. Puis Laurence, que nous avions réveillée par inadvertance, toute chaude de sommeil dans son nouveau pyjama rose semblable au mien, trouvait refuge dans les bras enveloppants de maman.

Le calme pouvait maintenant tomber sur notre maison. En bas, les craquements familiers de la chaise berçante se mêlaient aux rythmes de toutes les *Saintes Nuits* connues. Maman fredonnait pour Laurence des airs de Noël et chaque mesure exécutée montait jusqu'à nous, apportant peu à peu dans nos esprits malheureux la paix puis, finalement, le sommeil... et le rêve.

Mais la réalité était-elle un songe ou le rêve était-il mêlé si intimement au vrai que... le nuage... les moutons... le rêve peuplé de beaucoup, beaucoup de moutons... le nuage... les moutons de la crèche à l'église et toutes ces lumières, et la foule partout dans la nef, aux jubés... C'était comme... C'était Noël ! Toute la famille paroissiale de Saint-Pierre était réunie là, avec le Père André, pour la grand-messe de la Nativité. C'était beau. Incroyablement beau.

Dans le jubé des chantes, le bon et fidèle docteur Solomon touchait le gros hamonium tout en dirigeant habilement du regard le choeur des hommes qui, à deux voix, à trois voix, chantait avec une ardeur inhabituelle le *Kyrie*, le *Gloria*, les *Alleluia*, le *Sanctus*...

Mais avais-je vraiment cinq ans ? Ou les six ans et demi de Juliette ? Ou les huit d'Yvonne, les dix d'Alphonse ? Ou n'ai-je pas plutôt fait ce même rêve plusieurs fois ? Les moutons de la crèche... l'ange du bout de la balustrade qui faisait « merci » de la tête quand on lui donnait un sou... et cette longue procession des communicants qui s'avavançait des quatre coins de l'église... Tout le monde s'était endimanché. J'étais fascinée par toutes ces dames toiletées : petit collet de fourrure ajouté au manteau de drap, « sacoche » en velours,



foulard aux vives couleurs, ruban joliment fixé sur un chapeau de feutre du catalogue Eaton de l'année d'avant, mais surtout, accroché au manteau, côté coeur, une espèce « d'aigrette de Noël », étincelante comme des garnitures sur le sapin.



Et du monde, y'en avait, y'en avait trop ! Je ne pourrais jamais tous les nommer ! Tiens ! Alibée, Éveline, leur petite Alma, Edmond et Alida ; ici mon oncle Gilbert, ma tante Tellie avec mon oncle Esdra' et ma tante Manie ; là-bas Roland, Jeannine, Yvette et Éric à Damase ; et Marie-Marthe et Cl'ophée ; puis Florida, Azade et Micheline qui a mon âge et Zoé au docteur avec Germaine à René ; enfin, là, Gertrude et Edgar, ma tante Éva, le vieil August', sa fille Emma, Sam et Artémise et au bout, dans l'allée, Gédéon et Éloïse... et j'allais oublier Maurice et Vénéda. Ah ! Vraiment, cette nuit... !

La grand-messe de minuit s'achevait. Et re-messe... « de l'Aurore » me chuchotait Alphonse, appuyant énergiquement le doigt sur la page de son missel... et son coude sur ma joue ! « Aïe, ça fait mal ! » geignais-je. « Tête à pâté ! » sifflais-je tout bas, piquée au vif. Oh, pardon, j'oubliais Noël, la fête de l'Amour !

Là-haut, dans le chœur des chantres, déjà avaient résonné les *Il est né le Divin Enfant, Adeste Fideles, Dans cette Étable, Ça Bergers* et autres airs tirés du fameux recueil noir des *300 Cantiques*. Dans le sanctuaire, le dos à la foule, le Père André terminait la messe basse. Enfin, à un *Ite Missa Est* plus que bienvenu allait répondre un *Deo Gratias* entraînant, joyeux même. Dans la nef maintenant, on s'encapuchonnait, on se saluait, on se souriait. Peut-être cette nuit allait-on s'aimer encore un petit peu plus...

Dehors, sur le perron de l'église, on s'embrassait, on s'invitait... Le ciel était clair et étoilé, une vraie nuit de Noël comme dans mon livre d'images ! Au brouhaha de la sortie se mêlaient les rires, les souhaits, une bonne blague, le carillonnage dans le clocher, les hennissements des chevaux, le bruit des berlots sur la neige durcie, l'orchestre des grelots aux *menoires* des carrioles, les « beaux becs » sonores, encore des accolades et en route dans le chemin de Lavernière jusqu'à notre maison sur la Butte !

Ça bergers, assemblons-nous... les bergers... l'étable... notre grosse jument noire... les moutons... beaucoup de moutons... et tous ces cris de joie autour de la maison, et ces bruits dans le tambour... Dans mon rêve... Dans mon rêve ? L'armée de pieds qui tapent *dans l'plancher...* – « Joyeux Noël, maman ! » et John qui fait son Bing Crosby... les moutons... – « C'est Noël, ma poupoune » dit maman – « Juliette, Denise, arrêtez de dormir ! » crie Laurence du haut de ses trois ans et demi. – « Hé, les enfants, c'est Noël. Jo-yeux No-ël ! » chantonne papa.

Mais comment sortir d'un songe où la pesanteur n'existe pas, où les nuages font naître les êtres qu'on aime le plus, où les étoiles exécutent, pour la joie des yeux, le miracle des formes ? Et qui est la fée des dormeurs qui peut conduire les petites filles comme nous sur une « île bienheureuse » imaginée par le sommeil ?

J'essaie d'ouvrir les paupières, l'oreille aux aguets ; dans le noir de la chambre, je cherche des ombres familières. Et voilà ! Je trouve. A la lueur tamisée de la lampe à « paraffine » qui éclaire le corridor, j'aperçois soudain des têtes aimées, des regards attendris. Et de toutes mes mains et mes pieds je repousse les couvertures ! Juliette s'est déjà cramponnée au cou de maman. Moi, je prends vite ma place près du coeur de papa et je le partage avec Laurence qui, bien câlinement, écrase son nez dans la large poitrine. Des « bisous », des « bécous ». des « collous », des « becs à la pincette », c'est la ronde du bonheur !

Maintenant tous les rêves du monde peuvent finir. Ici, la réalité est bien plus belle car chez-nous, sur la Butte, on chante, on rit, on crie. En bas, on dirait que la maison est trop petite pour tout ce qui est en train de s'y passer. En bas ? EN BAS ? Prestement, nous nous échappons des bras familiaux ; dans l'escalier, c'est la course : petoum, petoum, petoum ! Et trois petites filles s'arrêtent pile sur la dernière marche, comme figées dans la contemplation de cette fête inouïe...

« Et pis j'vous dirai pas comment ça a fini ! »

Joyeux Noël, tout le monde !



www.ilesdelamadeleine.com

Merci!

Il n'y a pas d'autre mot pour vous dire toute la gratitude de notre équipe après une année si bien remplie.

Regardez la section **VOEUX DES FÊTES À LA POPULATION** sur le portail

Grâce à votre support, le portail des Îles de la Madeleine évolue encore!

Maintenant disponible en version mobile.

Saisissez ce code

LA RÉTROSPECTIVE HUMORISTIQUE WHAT ANNÉE!

SURVOL DE L'ACTUALITÉ MADELINIENNE SUR LA WEBTV DES ÎLES



webtvdesiles.com



BREAKING NEWS... LES NOUVELLES DU BREAK

En exclusivité dès le 22 décembre 2011 à l'adresse www.webtvdesiles.com

le magazine

LES ÎLES



Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine

10 ans!



Nous sommes à quelques jours de tourner la dernière page du calendrier. L'année 2012 marquera le 10^e anniversaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Une occasion unique de mesurer le chemin parcouru, de souligner nos réussites, de corriger nos lacunes et d'entrevoir les nombreux et stimulants défis auxquels nous devons faire face collectivement au cours des années à venir.

Parmi ces défis, l'adaptation au phénomène de l'érosion des berges n'est pas le moindre pour un archipel comme le nôtre. Le texte présenté dans les prochaines pages vous donne un bon aperçu des enjeux présents et à venir. Nous abordons par ailleurs un autre thème crucial pour l'avenir des Îles soit l'étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures au large de l'archipel. Matière à réflexion et débats. Puis, il y a l'avenir plus immédiat, celui qui annonce l'hiver et le déploiement des services de déneigement municipaux. Comme vous le verrez, nos équipes sont fébriles, compétentes et déjà aux aguets.

Et puisque, viendront bientôt la neige, Noël et le Nouvel An, les membres du personnel municipal et les élus du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes!

Le maire

Joël Arseneau





DOSSIER DES HYDROCARBURES DANS LE DES COMMENTAIRES ATTENDUS

En novembre dernier, la firme GENIVAR a présenté la version préliminaire de l'évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin (EES2). Une première rencontre a eu lieu avec les principaux intervenants socioéconomiques et une deuxième séance a été ouverte à toute la population. Le but de l'exercice était de partager l'information et de recueillir les opinions.

Afin de bien comprendre la portée de ce document, il importe de le situer dans son contexte.

Rappelons qu'il y a cinq ans, le gouvernement du Québec adoptait sa stratégie énergétique 2006-2015, fixant six objectifs à atteindre. L'un d'eux nous permet de mieux comprendre les avancées récentes du gouvernement : « Le Québec doit utiliser davantage l'énergie comme levier de développement économique et la priorité est donnée à l'hydroélectricité, au potentiel éolien, aux gisements d'hydrocarbures et à la diversification de nos approvisionnements en gaz naturel ».

S'il est clairement indiqué dans cette Stratégie que le gouvernement souhaite la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, il est aussi précisé que l'approche retenue devra être respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi le gouvernement du Québec suggérait, avant toute chose, de procéder à une évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES est un concept relativement nouveau au Québec, mais la formule est utilisée et reconnue mondialement. Il s'agit d'examiner la portée et la nature des effets environnementaux potentiels en amont des projets. Elle précède donc l'étude d'impact environnemental sur un projet donné.

Le mandat de GENIVAR

C'est dans ce cadre que le gouvernement du Québec a confié à la firme d'ingénieurs-conseils GENIVAR le mandat d'effectuer une EES sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin dans la zone québécoise du golfe du Saint-Laurent, plus précisément sur les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs.

L'objectif est de décrire les composantes des milieux physiques, biologiques et humains susceptibles d'être touchés par l'exploitation pétrolière en milieu marin, d'identifier les zones sensibles et finalement de proposer des mesures de gestion dans le but de minimiser les risques. Tout ça, en vue d'élaborer des recommandations quant aux exigences minimales à mettre en place afin de mieux encadrer le développement éventuel de cette nouvelle industrie. Selon un calendrier préliminaire, 10 ans nous séparent de possibles plateformes de forage, mais le rapport fait également état de plusieurs lacunes à combler avant d'aller de l'avant avec l'exploration de pétrole ou de gaz en mer.

Préoccupations et commentaires

Une centaine de personnes ont participé activement aux deux séances de consultation de GENIVAR. De nombreux commentaires ont été émis. De façon générale, le volumineux document (plus de 600 pages) préparé par GENIVAR a été jugé très technique, complexe et difficile à commenter dans sa forme actuelle. De même, la courte période accordée pour réagir à ce rapport préliminaire a aussi été critiquée. La Municipalité des Îles a d'ailleurs demandé un report de l'échéance initialement prévue le 2 décembre 2011, ce qui fut accordé. Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a donc prolongé jusqu'au 16 janvier 2012 le processus de consultations en ligne.

Nous avons relevé quelques-uns des principaux éléments soulevés lors de la consultation :

L'évaluation de la pertinence

Est-il pertinent ou non de développer une telle industrie ? Voilà une question qui a fait l'objet de vives discussions, et ce, malgré le fait que le mandat confié par le MRNF à GENIVAR ne couvre pas cet aspect du dossier. Pour plusieurs, ce débat, ainsi que celui de l'acceptabilité sociale, est fondamental et devrait être tenu avant d'aller plus loin dans les études et analyses. Il s'agit d'ailleurs d'un des reproches maintes fois formulés par les participants à cette consultation. Même s'ils sont hors mandat, les commentaires recueillis en ce sens seront intégrés au rapport final.

Une approche intégrée

Bien qu'il existe depuis 1997 un moratoire sur le développement des hydrocarbures dans la partie québécoise du Golfe, rien à l'heure actuelle n'empêche Terre-Neuve d'autoriser un premier forage dans sa partie du Golfe. Plusieurs participants ont donc réitéré la nécessité d'opter pour une approche de gestion intégrée, de considérer le golfe du Saint-Laurent dans son ensemble, toutes provinces confondues.

La capacité restreinte d'intervention en cas d'accident

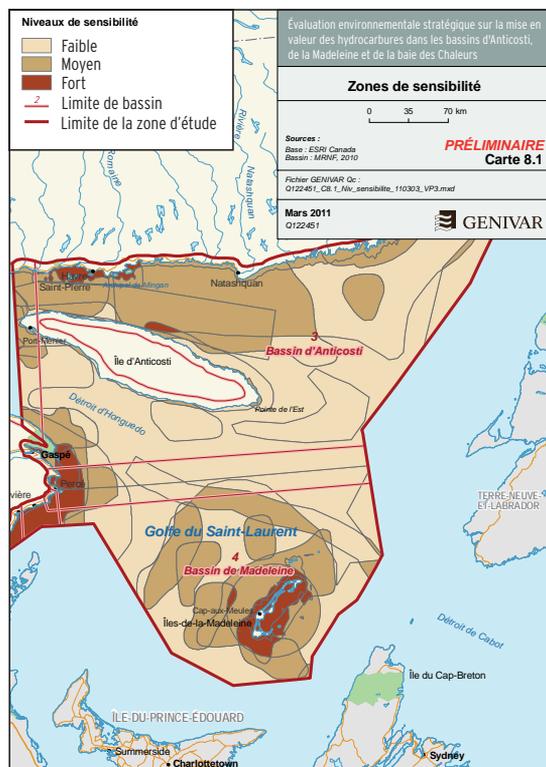
L'EES2 a mis en lumière de graves lacunes quant à la capacité, même actuelle, d'intervenir adéquatement en cas de déversement accidentel. En effet, les mesures d'intervention sont nettement insuffisantes : capacité de 15 000 tonnes alors que certains navires qui sillonnent le Golfe aujourd'hui vont jusqu'à 150 000 tonnes. De plus, le document souligne l'importance de se doter de méthodes de récupération des hydrocarbures lorsqu'il y a présence de glaces. Ainsi, pour plusieurs, le renforcement du cadre des mesures d'urgence devrait figurer en tête de liste des priorités.



GOLFE: PAR GENIVAR

Les zones sensibles

La délimitation de zones sensibles dans le document de consultation a suscité beaucoup d'intérêt. Pour plusieurs, le portrait est incomplet et il faut user de prudence dans l'interprétation que l'on en fait. L'enjeu est important : en effet, si exploration il y a, les activités débuteront probablement dans un secteur du Golfe considéré de faible sensibilité, c'est-à-dire où il y a présence d'aucune ou d'une seule composante sensible (aire protégée, habitat faunique d'intérêt particulier, utilisation humaine importante – pêche, aquaculture – communauté autochtone, paysage). Selon l'EES2, 50 % du bassin de Madeleine est de sensibilité faible.



Le manque de données

GENIVAR a recueilli les données existantes, mais n'avait pas le mandat de conduire de nouvelles études. Il sera donc nécessaire, selon plusieurs participants, de poursuivre les évaluations par des études plus pointues sur différents éléments importants tels que les aires sensibles, la valeur économique des écosystèmes, la cartographie des zones de pêche, etc.

Enfin, GENIVAR assure que le rapport final, qui devrait être terminé à l'automne 2012, traduira l'ensemble des inquiétudes manifestées par la population.

Rappelons que le rapport est disponible en ligne et que des mémoires peuvent être déposés. Toute personne désireuse d'apporter ses commentaires sur le rapport peut le faire de l'une des façons suivantes :

- en visitant le site : www.ees.gouv.qc.ca
- par courriel à : ees@mrnf.gouv.qc.ca
- par courrier à l'adresse :
Consultation EES2
5700, 4^e avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1

Par ailleurs, il est important de rappeler que le gouvernement du Québec élabore actuellement une nouvelle loi propre au secteur des hydrocarbures et distincte de la Loi sur les mines. Cependant, elle ne verra le jour qu'après le dépôt du rapport final de l'EES2 en 2012, de même qu'après le dépôt du rapport de l'EES sur les gaz de schiste prévu en 2013. Le maire des Îles, Joël Arseneau, siègera d'ailleurs au comité consultatif formé par le gouvernement pour le guider dans l'élaboration de cette loi.

À suivre en 2012 : les consultations sur le dossier Old Harry

À la suite des pressions exercées, entre autres par la Municipalité des Îles, le ministre fédéral de l'Environnement a décidé de confier à un commissaire indépendant, monsieur Bernard Richard, l'analyse environnementale du projet de forage de Corridor Resources. L'étude du commissaire portera uniquement sur un éventuel premier forage exploratoire sur le site Old Harry et sur ses impacts environnementaux potentiels, et non sur l'ensemble du Golfe comme l'aurait fait une commission d'examen. Le mandat inclura des rencontres avec les populations des cinq provinces limitrophes dont la communauté des Îles-de-la-Madeleine prévue au premier trimestre de l'année 2012.

Rappelons qu'a priori, il ne devait pas y avoir de consultations publiques auprès des cinq provinces maritimes sur le projet de Corridor Resources; cela ne fait pas partie des procédures habituelles. À défaut de créer une commission d'examen, cette démarche constitue une réponse aux fortes pressions exercées en ce sens par plusieurs collectivités, dont celle des Îles-de-la-Madeleine.



« MON PAYS C'EST L'HIVER... »

7 février, une tempête de neige est prévue sur l'archipel. Les équipes de déneigement de la Municipalité sont prêtes, elles seront chargées du déneigement de l'ensemble des chemins municipaux, de même que de la majorité des portions de route appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ). En tout, ce sera quelque 300 kilomètres de route dont il faudra s'occuper, et ce, dans un temps record afin que la vie de l'archipel ne pâtisse pas des conditions climatiques.

Ce sont donc une vingtaine d'employés qui sont prêts depuis le mois de décembre à utiliser les chasse-neige, les souffleuses et les équipements d'épandage du sel. Ils sont divisés sur 5 secteurs (L'Île-du-Havre-Aubert, Fatima, Cap-aux-Meules, L'Étang-du-Nord et Havre-aux-Maisons) et sont disponibles 24 h/24 de la mi-décembre à la fin mars afin de pouvoir sillonner les routes de l'archipel à n'importe quel moment du jour et de la nuit. Pour qu'ils puissent utiliser la flotte, il aura fallu au préalable que l'équipe de mécanique prépare la quinzaine de véhicules de déneigement.

Des opérations calculées et surveillées

13 h, début des précipitations. Du fait de chutes de neige tardives, les écoles et les principales institutions de l'archipel n'ont pas jugé nécessaire de cesser leurs activités. La journée du 7 février est donc travaillée normalement. Cependant, dès le début des chutes de neige, les équipes de travail de la Municipalité commencent à sillonner les routes afin de tasser la neige sur le côté pour que chacun puisse rentrer chez soi après sa journée de travail.

L'organisation est un principe au cœur des activités de déneigement. Pour cela, afin de faciliter les déplacements du plus grand nombre, les routes de l'archipel sont catégorisées et certaines ont priorité sur d'autres. Les opérateurs de déneigement commencent donc par les artères principales et les routes collectrices, ils s'occupent ensuite des endroits stratégiques, des routes secondaires et enfin des rues à faible circulation, des ruelles et des culs-de-sac. Les habitants de certains secteurs peuvent se sentir lésés par cette catégorisation, mais celle-ci est fonction de l'intérêt du plus grand nombre et de la sécurité de tous.

20 h, une ambulance est appelée pour aller chercher un patient à L'Île-du-Havre-Aubert. Aussitôt, l'ambulance rentre en contact avec les différentes équipes de déneigement (du MTQ et de la Municipalité) afin de s'assurer que la route est sécuritaire. Les vents de 80 km/h sur le Havre-aux-Basques et la visibilité quasi nulle ont obligé la Municipalité à fermer la route. Les opérateurs vont donc modifier leur itinéraire afin d'escorter le véhicule d'urgence et de s'assurer qu'il se rende chez le patient et qu'il puisse en revenir.

22 h, la neige continue de tomber. Au fur et à mesure que la nuit avance, les équipes de travail sont seules sur la route. Les interventions se font de manière logique. Pendant les chutes de neige, les équipes passent avec le chasse-neige afin de déblayer la route. Et c'est seulement lorsque les précipitations diminueront que les souffleuses dégageront complètement la chaussée.

3 h du matin, le 8 février, la neige cesse enfin de tomber. Les principaux axes ont été déblayés et les équipes roulent toujours afin que les premiers travailleurs puissent prendre la route de manière sécuritaire. Cependant, il est évident qu'après de telles précipitations et avec une telle grandeur de territoire, toutes les routes ne pourront être dégagées à temps pour les départs au travail.

5 h 30 du matin, certaines institutions téléphonent à la Municipalité pour savoir où en sont les interventions et évaluer s'il vaut mieux annuler certaines activités. Dans ce cas, CFIM est le porte-parole des décisions des organismes afin d'annoncer les éventuelles fermetures des écoles ou du Cégep, les annulations de rendez-vous au Centre de santé et de services sociaux (CSSS), les fermetures de route ou les convois organisés.

De fait, chaque année des partenariats se font entre différents acteurs du milieu afin de prévoir les procédures à adopter lors de fortes précipitations de neige. La Municipalité, le MTQ, la Sûreté du Québec, la Commission scolaire, Transports Canada, le Cégep, le CSSS, le Groupe CTMA, et CFIM sont notamment de ceux qui se réunissent dans le courant de l'automne pour confirmer ou réviser les ententes afin que l'information soit diffusée au plus grand nombre en prévision de conditions climatiques critiques. En agissant ainsi, chaque acteur connaît ses marges de manœuvre en fonction de l'état de la situation annoncée.

La fin des précipitations et la poursuite des opérations

Quoi qu'il en soit, les opérations de déneigement vont se poursuivre jusqu'à ce que toutes les routes soient totalement déblayées. En effet, après la fin de précipitations de 30 cm et moins, les activités de déneigement doivent être complétées à l'intérieur d'un délai de 7 jours. Le délai est augmenté d'un jour pour chaque 5 cm de neige supplémentaires. Par ailleurs, si une nouvelle tempête s'abat sur l'archipel avant la fin du délai, celui-ci est reconduit pour une période de 7 jours. Il n'y a qu'à penser à l'hiver 2011 où pendant 6 semaines consécutives, les équipes de déneigement se sont relayées afin de venir à bout de la neige accumulée au fil des tempêtes successives. Les vents soutenus du nord-ouest et les accumulations de neige n'ont pas facilité leur travail.



Par ailleurs, les opérations de déneigement ne s'arrêtent pas au tassement et au soufflage de la neige. Une fois ces étapes effectuées, en fonction du temps et des températures, la Municipalité peut procéder à l'épandage de fondant afin de déglacer la route aux intersections, dans les courbes dangereuses et dans certaines pentes. Du sel est utilisé entre 0 et -15 °C. Cependant, plus les températures diminuent, moins le sel est efficace. Ainsi, malgré les alternatives trouvées qui consistent à épandre du sable par exemple, il est recommandé aux automobilistes d'être prudents, car le déglacage peut ne pas avoir d'effet sur la route.

La prévention, une étape importante

L'efficacité des opérations de déneigement nous la devons au travail de collaboration qui est effectué. D'une part une collaboration entre le MTQ et la Municipalité qui se partagent les informations obtenues en cas de fortes chutes de neige, d'autre part entre la Municipalité et différents acteurs du milieu et enfin une collaboration de la population.

En effet, afin de maximiser la sécurité, la collaboration des Madelinots est requise avant, pendant et après de fortes chutes de neige. Et cette collaboration est essentielle :

- En évitant les déplacements en auto, en motoneige, en VTT ou à pied lors de chutes de neige abondantes, vous faites la différence puisque vous ne gênez pas les déplacements des équipes de déneigement. Il est donc essentiel que chacun respecte les avis de fermeture de route. Par ailleurs, ne croyez pas que sortir à pied est plus sécuritaire qu'avec un véhicule, cela peut même être le contraire.
- En respectant l'interdiction de se stationner dans la rue ou dans l'emprise de la rue (afin d'éviter que votre véhicule à peine visible sous la neige ne se fasse emporter par le chasse-neige), vous contribuez à l'efficacité des opérations.
- En étant responsable de la neige qui tombe sur votre terrain et en ne la mettant pas sur la voie publique, vous contribuez à la sécurité de tous puisque vous évitez la formation de verglas sur la route.

Les équipes de déneigement sont donc au service de l'ensemble de la population afin d'assurer la sécurité de tous, et ce, quelles que soient les conditions climatiques difficiles que nous pouvons connaître en hiver. Faciliter le bon déroulement des opérations en

respectant quelques conseils est déjà une grande aide pour les opérateurs qui conduisent leurs machines jour et nuit pendant et après des précipitations. Ils vous en seront reconnaissants, car ils travaillent pour que vous puissiez vous déplacer.

Pour une urgence telle qu'un bris ou pour signaler une voiture sur la chaussée pendant une tempête, téléphonez au 418 937-7632.

Consultez les conditions routières de l'archipel au www.quebec511.gouv.qc.ca

Cet article résume les principaux principes de la politique de déneigement de la Municipalité. Si vous voulez consulter le document dans son intégralité, visitez le www.muniles.ca, sous l'onglet « services municipaux », « communications » et « politiques municipales ».





▲ chemin des Chalets en mars 2009

L'ÉROSION DES BERGES, DES PERSPECTIVES INQUIÉTANTES

Cela fait une vingtaine d'années que nous entendons parler de changements climatiques. Cependant, au cours des 5 dernières années, ces changements qui nous paraissaient si lointains se sont accentués de façon inquiétante. Réchauffement de l'air et des océans, augmentation du niveau de la mer, augmentation des fréquences des tempêtes, fonte des glaces sont quelques-unes des conséquences que ces bouleversements climatiques ont entraînées. Mais, les répercussions de ces changements sont réelles et affectent déjà nos infrastructures publiques, nos paysages et notre environnement. Il est maintenant devenu incontestable que l'érosion des berges amènera des changements importants auxquels nous, insulaires, devons nous adapter.

Une prise de conscience récente

La problématique de l'érosion n'est pas nouvelle aux Îles, mais elle est devenue de plus en plus visible au point de toucher nos activités quotidiennes. Qui ne s'est pas promené au lendemain de la tempête de décembre 2010 et n'a pas constaté que certaines parties de falaises étaient disparues ou que certains bouts de dunes n'étaient plus présents? Le stationnement de la Belle-Anse, certaines sections des routes municipales et de la route 199, les étangs d'épuration, le site historique de La Grave et d'autres pans de notre territoire sont aujourd'hui vulnérables.

C'est en 2006 que les premières rencontres officielles portant sur les changements climatiques et l'érosion des berges ont eu lieu aux Îles-de-la-Madeleine. Le gouvernement du Québec avait alors commandé une étude qui a abouti en juillet 2008 par le dépôt d'une étude sur la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques. En plus d'énumérer les causes et de faire un historique, le rapport faisait des prévisions et annonçait un recul des côtes rocheuses des Îles de 38 mètres et des dunes de 80 mètres d'ici 2050.

L'étude a également révélé le rôle important des conditions hivernales sur l'érosion des berges. Lors d'un hiver froid, la plupart des processus hydrodynamiques qui causent l'érosion des berges sont atténués : le golfe du Saint-Laurent est couvert de glaces et celles-ci inhibent la formation des vagues causées par les tempêtes hivernales. Les glaces qui se forment sur les rives figent le sable des plages et la neige recouvre les dunes et une partie des talus, empêchant ainsi le sable



▲ La Grave pendant la tempête de décembre 2010

d'être emporté par le vent. La pénétration du gel dans les falaises de grès et d'argile réduit leur exposition à l'action du vent et de la pluie. En d'autres termes, falaises et dunes sont protégées. Mais lors d'hivers doux, la situation est inversée et nos côtes littorales sont exposées, sans aucune protection.

En parallèle de ce rapport gouvernemental, en janvier 2010, le conseil municipal a adopté un plan directeur d'intervention en matière d'érosion afin de déterminer les secteurs d'interventions prioritaires, de définir les caractéristiques et les enjeux de chacun des secteurs et d'identifier des scénarios possibles. La division du territoire en 23 secteurs plus circonscrits a alors permis de savoir qu'elles étaient les infrastructures menacées à court terme. Six secteurs ont été définis : L'Île-d'Entrée, La Grave, le chemin des Chalets, Gros-Cap, les étangs aérés de Cap-aux-Meules et la Pointe de la Martinique. En ce qui concerne L'Île-d'Entrée, la solution adoptée a été de vider l'ancien dépotoir de l'île plutôt que de lutter contre l'érosion de la falaise, une intervention de 200 000 \$ dont le coût reste minime en comparaison de celui de la lutte à l'érosion. Pour les cinq secteurs restants, la Municipalité a mandaté les consultants Roche, Ropars et LaSalle afin que ceux-ci étudient les solutions possibles.

Un rapport peu rassurant

Le rapport final des consultants a été présenté aux propriétaires des secteurs concernés et déposé au conseil municipal début novembre. Le document ne fait pas seulement l'analyse des solutions en érosion côtière, il expose également dans le détail la situation actuelle.

Yann Ropars, un spécialiste qui connaît bien notre territoire pour y avoir travaillé à plusieurs reprises depuis le début des années 1980 (sur des projets au Havre-aux-Basques ou à Millerand par exemple), explique qu'une combinaison de facteurs ne permet guère d'être optimiste quant au phénomène d'érosion. D'abord, chaque année les Îles s'enfoncent naturellement de 1,6 millimètre du fait de l'ajustement de la croûte terrestre. Ceci est combiné à une remontée des eaux de 4,4 mm par an. Ainsi, depuis 1963, le niveau de la mer a augmenté de 20 cm et cette tendance se poursuivra, voire s'accroîtra dans les années à venir. C'est pour cela que les plus hauts niveaux d'eau atteints chaque année ne cessent de battre des records. Ensuite, les changements climatiques font diminuer la présence de glace dans le Golfe et augmenter la fréquence et la puissance des tempêtes, qui, combinées à l'augmentation du niveau de la mer, rendent désormais certaines zones submersibles.



▲ La Grave après la tempête de décembre 2010



▲ montée des eaux en décembre 2010

Ces facteurs sont liés à un problème de mouvance des sédiments. La puissance des tempêtes et l'augmentation de la force des courants dégarnissent les côtes des îles de leur sable. De plus, au large de certaines côtes, les courants balayent le sable qui ne parvient pas à s'accrocher aux fonds rocheux. Les côtes ne sont donc plus protégées par les plages, ni par les fonds sableux qui se déplacent, et la mer gagne de plus en plus de terrain.

Face à ces constats, les consultants Roche, Ropars et LaSalle ont étudié différentes solutions telles que la protection en enrochement, le rechargement de la plage au moyen de sable, le rechargement de la plage avec épis, la construction de brise-lames submersibles ou partiellement submersibles, la consolidation de falaises avec du béton... Les recommandations des consultants sont présentées brièvement dans ce tableau :

Des décisions à venir

Comme on peut le constater, le problème est inquiétant, les solutions peu nombreuses et dans tous les cas, les coûts en sont faramineux. Des décisions individuelles et collectives seront donc à prendre dans les prochaines années.

Devant l'ampleur de ces coûts, la Municipalité s'est engagée à procéder par priorité et se concentrera sur ses infrastructures publiques importantes et pour lesquelles des interventions sont incontournables. Le secteur des étangs d'épuration fera ainsi l'objet d'un projet pilote dans les prochains mois afin d'éviter de devoir déplacer les étangs, ce qui aurait un coût supérieur à la protection envisagée. La Municipalité va ainsi faire des demandes d'aide financière auprès de différents ministères afin de sauver cette infrastructure. Pensons à la catastrophe écologique appréhendée advenant le déversement des étangs dans la baie de Plaisance pour se rendre compte à quel point cette intervention devient prioritaire.

Solution envisagée	Explication	Inconvénients	Secteurs concernés et coûts associés aux travaux
Enrochement	Ce type d'enrochement est plus « doux » que l'enrochement classique et empiète légèrement sur le milieu marin puisque les roches ne sont pas au pied des falaises, mais à quelques mètres, de même que dans l'eau	Cette solution n'est pas envisagée pour les secteurs à valeurs touristiques	- Étangs aérés de Cap-aux-Meules (914 000 \$) - Gros-Cap (15 680 000 \$) - Pointe de la Martinique (4 901 000 \$)
Rechargement de plage avec butée de pied	Cette solution consiste à recharger la plage avec du sable et à stabiliser la mouvance des sédiments en installant une ou des butées en enrochement	Les problèmes de stabilité du rechargement peuvent persister	- La Grave pour la partie est (9 589 000 \$) - Gros-Cap (17 490 000 \$)
Rechargement de plage avec épis	Cette solution consiste à recharger la plage avec du sable et à construire un ou des épis perpendiculaires à la plage afin de limiter les mouvements du sable vers le sud-ouest	Les problèmes de stabilité du rechargement nécessitent des rechargements récurrents tous les 8 ans en moyenne	- Chemin des Chalets (25 580 000 \$)
Rechargement de plage avec des matériaux grossiers	Cette solution consiste à recharger la plage avec de la pierre tout-venant ou du galet afin de rendre la pente d'équilibre de la plage moins raide et plus stable	Les problèmes de stabilité du rechargement nécessitent des rechargements récurrents tous les 15 ans en moyenne.	- Étangs aérés de Cap-aux-Meules (1 136 000 \$) - Gros-Cap (19 606 000 \$) - Pointe de la Martinique (6 606 000 \$) - La Grave pour la partie ouest (2 970 000 \$)
Déplacement d'infrastructures			- Chemin des Chalets



▲ veille d'une tempête à la plage de la Martinique en octobre 2004

Pour les autres secteurs, il faudra voir si l'on peut collectivement se battre contre un phénomène qui nous dépasse largement ou s'il est préférable de se retirer de certaines zones plutôt que de se mettre en danger. Si bataille il y a, celle-ci devra se faire avec l'aide des différents paliers de gouvernements qui devront inévitablement contribuer financièrement en plus de nous fournir l'expertise dont ils disposent et les autorisations nécessaires. De fait, les travaux de protection concernent le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP); il faut donc s'assurer d'avoir toutes les autorisations requises avant d'intervenir dans des milieux marins ou des milieux fragiles.

Parallèlement à la priorisation des interventions à faire et à leur financement, la réglementation municipale devra être revue. Dans la mesure où le rapport des consultants recommande l'adoption d'une réglementation qui préconise des interventions collectives, car les initiatives individuelles sont parfois inutiles et même néfastes, la Municipalité reconsidèrera sa réglementation. Les enrochements traditionnels qui renvoient la force de la vague vers le large en apportant avec elle les sédiments côtiers sont à éviter. Le rechargement de la plage avec des matériaux plus petits semble être la solution la plus adaptée même si elle signifie que nous devons recommencer inlassablement, après quelques années, selon la fréquence et l'intensité des tempêtes. Cette solution sera donc privilégiée dans une approche collective.



▲ lendemain d'une tempête en octobre 2004

De plus, il faudra revoir la réglementation qui empêche la construction dans des zones résidentielles exposées à l'érosion afin d'éviter que des biens et des personnes se retrouvent éventuellement en situation précaire. Actuellement, cette réglementation interdit la construction à moins de 15 ou 30 mètres de la côte en fonction des secteurs, mais elle sera revue à la hausse.

La Municipalité entend prendre ses responsabilités en planifiant des interventions aux endroits jugés prioritaires et d'intérêt collectif, dans la mesure de ses moyens et selon l'aide gouvernementale qui lui sera accordée. Cependant, en ce qui concerne les intérêts privés, la Municipalité s'engage à jouer un rôle d'accompagnateur en partageant les informations à sa disposition et, éventuellement, en offrant un soutien technique aux citoyens voulant mettre en œuvre des interventions collectives dans certains secteurs, aux frais des contribuables des secteurs concernés, avec ou sans soutien financier gouvernemental.

Notez que le rapport des consultants Roche, Ropars et LaSalle est disponible sur le site Internet de la Municipalité des Îles au www.muniles.ca.



▲ image satellite de 2001



▲ image satellite d'août 2010 : disparition d'une partie du chemin Philippe-Thorne

ON TROUVE DE TOUT...MÊME UN AMI !

*Nos meilleurs Voeux de Joyeuses Fêtes
et une Bonne et Heureuse Année 2012
remplie de Joie, Santé et Bonheur.*

De la part de toute l'équipe

Horaire D'ouverture

24 décembre 2011: 9h00 à 18h
25 décembre 2011: 12h à 17h
26 décembre 2011: 10h à 18h
31 décembre 2011: 9h00 à 18h
1^{er} janvier 2012: 12h à 17h
2 janvier 2012: 10h à 18h

ALINE RICHARD, PHARMACIENNE

affiliée à



445, CHEMIN PRINCIPAL, CAP-AUX-MEULES

(418) 986-2700



lesilesaunaturel.net

GASTEM : Un projet clé pour la communauté

L'objectif du projet de Gastem aux Îles consiste à effectuer un forage conventionnel sur terre qui permettra de vérifier la présence de gaz naturel en quantité économique. Advenant une telle découverte, Gastem souhaite que le gaz soit utilisé localement à des fins industrielles, domestiques et commerciales afin que les Madelinots puissent bénéficier de façon directe de cette source d'énergie propre et peu chère. La communauté pourra aussi bénéficier de la présence de gaz naturel aux Îles en participant à la naissance d'une nouvelle industrie de service nécessaire à la valorisation de cette filière énergétique.

Le respect des règlements, de la communauté et de l'environnement est une priorité pour Gastem. Ce projet ne peut se réaliser que dans un esprit de confiance et de communication et c'est dans cette ligne de pensée que Gastem entend développer. Nous croyons ardemment en la viabilité de ce projet qui saura être profitable à plusieurs niveaux pour l'ensemble de la population des îles.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à visiter le site internet du projet à www.lesilesaunaturel.net et celui de la société à www.gastem.ca.

En cette période de réjouissance, l'équipe de Gastem tient à souhaiter à tous les madelinots un heureux temps des fêtes!

gastem@lesilesaunaturel.net

Lebeau Vitres d'auto^{MD}

Les experts en réparation et en remplacement de vitres d'autos depuis 1947

Avec un service courtois, rapide, abordable et professionnel: retrouvez votre pleine visibilité au volant et...tout le plaisir de conduire!

Passez de Joyeuses Fêtes!



Normand Lebel
418-986-6545
ilesdelamadeleine.com/lebeau

Lebeau
Vitres d'autos

REPOSEZ-VOUS SUR NOUS



Bonne et heureuse année 2012

RÉCIPIENDAIRE

PRIX MÉRITE
édition 2011



Meilleur service à la clientèle

SERVICES DE NETTOYAGE :

- Nettoyage de tapis et de meubles
- Dégâts d'eau, feu et fumée
- Traitement d'odeurs
- Lavage de murs et de plafonds



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

418-986-5888

SERVICE D'URGENCE
24 H / 7 JOURS

SERVICE D'ENTRETIEN DES ÎLES INC.
1105, chemin e la Vernière, L'Étang-du-Nord

418-986-5888

www.ilesdelamadeleine.com/lebeau

OMAR & OSCAR

POUR NOËL
CE SERAIT POSSIBLE
D'AVOIR DES AMIS
FACEBOOK?

© BEDECOMICS / GEMINI



OMAR & OSCAR

www.omar-oscar.com

LE RÔLE DÉTERMINANT DE VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENT

JONATHAN BOLDOC

CONSEILLER EN PLACEMENT - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS

Les marchés financiers traversent présentement une période d'instabilité, et c'est précisément dans des moments pareils que le rôle de votre conseiller prend toute son importance. Les médias nous inondent chaque jour de nouvelles financières qui peuvent nous pousser à prendre des décisions de placement inadéquates. Nos émotions nous jouent des tours et nuisent parfois à notre jugement. Il est donc essentiel de prendre le temps de bien analyser le marché et de déterminer s'il vaut mieux profiter des occasions d'affaires qui se présentent ou se retirer pendant qu'il en est encore temps.

Les marchés boursiers sont des lieux d'échange et les prix des actions sont établis en fonction de l'offre et de la demande. À l'heure actuelle, les problèmes financiers de la zone euro, les taux de chômage élevés, la faible croissance du PIB en Amérique du Nord, les retombées de la crise bancaire américaine et la chute de l'immobilier chez nos voisins du Sud ne favorisent pas un climat de confiance susceptible de stimuler la demande de titres boursiers. En pareilles circonstances, l'aide de votre conseiller en placement peut se révéler encore plus précieuse que d'habitude. En effet, à titre de spécialiste, il pourra vous rassurer en vous présentant des graphiques, des analyses complémentaires indépendantes et des statistiques économiques, mais surtout, en vous expliquant en termes simples sa vision et la stratégie qu'il préconise en fonction du contexte.



Votre conseiller doit prendre le temps de comprendre votre situation. Son rôle n'est pas de vous dire ce que vous voulez entendre, mais bien de vous expliquer ce qu'il est bon de faire compte tenu des circonstances. Vous connaissez certainement le principe économique selon lequel il est bon d'acheter à bas prix un bien dont personne ne veut pour le revendre plus tard à prix fort quand la demande est en hausse. Si vous pouvez attendre que les marchés boursiers reviennent à la normale, pourquoi ne pas étudier avec votre conseiller la possibilité de mettre ce principe en pratique ?

En matière de gestion des investissements, trois erreurs risquent de se produire au cours des prochains mois ou des prochaines années:

- Une répartition d'actif trop défensive;
- Une concentration en actions canadiennes trop élevée ou un manque de diversification à l'international;
- Des prises de profits trop rapides lorsque les marchés boursiers redeviendront positifs.

Si vous prenez le temps d'écouter et de comprendre les arguments de votre conseiller, vous éviterez de tomber dans ces pièges. Rappelez-vous qu'il est possible et souhaitable d'adapter temporairement votre portefeuille de placement au contexte économique actuel. En temps de crise ou de déprime des marchés, il faut se poser les mêmes questions que lorsque tout va bien. Lorsque votre conseiller de Desjardins communiquera avec vous afin de revoir votre profil d'investisseur, pourquoi ne pas sauter sur l'occasion et profiter de ses précieux conseils ?



Valeurs mobilières Desjardins est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

AVEZ-VOUS UN BON FLASH?

Vous êtes invités à soumettre des images de la région au Magazine «LES ÎLES». Celles-ci pourraient illustrer les prochaines parutions



La photo sélectionnée pour cette parution à été prise par **Jean-François Noël**. Il s'agit d'une photo aérienne du phare de l'Étang-du-Nord.

Une seule adresse pour l'envoi : **magazine@ilesdelamadeleine.com**
(Vérifier les spécifications techniques plus bas).

Les photographies numériques soumises doivent être de bonne qualité (5" x 7" à 300 dpi minimum). Il est important de spécifier le lieu où elles ont été prises.



LES AVENTURES DE
OMAR ET OSCAR

La chorale



Une présentation de: **Proxim**



Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés

SOCIÉTÉ MULTIDISCIPLINAIRE D'AVOCATS

S.E.N.C.R.L.

VOUS AVEZ LE DROIT D'ÊTRE BIEN CONSEILLÉS !

Renald Allen
Jean-Philippe Asselin
François Baillargeon
P.-Olivier Baillargeon
Denis Bouchard
André Bourgeois
Alain Brophy
Mikaël Charette
Judith Chénier

Paul Cloutier
Simon Delisle
Geneviève Desgagnés
Fernand Deveau
Pierre Albert Dubois
Nassib Eid
Catherine Fafard
Jean-François Gagné
Lyné Gaudreault

Francis Gervais
Benoît Girouard
Jean-Claude Griesshaber c.a.
Nathalie Guilbault
Robert Hayes
Richard Hébert
Danyel Laporte
Mario Lavoie
Sylvain Lefebvre

Sylvie F. Lévesque
Chantal L'Heureux
Jean-Philippe Maurice
Annie Miller
Lise B. Monfette
André L. Monty
François Poirier
Mathias Rancourt

Jean-Pierre St-Amour
Mélanie St-Onge
Robert Talbot
Serge Teasdale
François C. Thivierge
Marc Tremblay
Jacques Trudel
Charles Turcot

BUREAU DES ÎLES

1210, CHEMIN DE LA VERNIÈRE
BUREAU 2, L'ÉTANG-DU-NORD
ÎLES-DE-LA-MADELINE (QUÉBEC)
G4T 3E6

TÉL. : 418 986-4782

EXT. : 1 866 686-1122

TÉLÉC. : 418 986-3854

Pour des renseignements sur nos bureaux de Laval, Saint-Jérôme, Gatineau (Saint-André-Avellin), et sur nos bureaux affiliés, consultez notre site web :

www.deveau.qc.ca

ou écrivez nous à l'adresse courriel : general@deveau.qc.ca

• Droit public • Droit administratif • Droit municipal • Droit statutaire • Droit pénal • Déontologie policière • Droit bancaire • Droit de la santé • Droit scolaire • Droit civil
• Fonds de pension • Droit de la famille • Financement d'entreprises • Droit des affaires • Droit du travail • Services fiscaux • Droit immobilier • Droit disciplinaire
• Planification fiscale et successorale • Droit des sûretés • Assurances • Droit de la faillite et redressement • Droit du transport • Accès à l'information • Droit de la construction



*En cette période des Fêtes, nous tenons à vous exprimer nos meilleurs vœux.
Le Groupe CTMA entretient une relation privilégiée avec la communauté madelinienne
depuis plus de 65 ans, et nous profitons de l'occasion pour vous remercier
de contribuer à la réussite de notre coopérative.
Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et tous nos vœux de bonheur,
de santé et de succès pour la nouvelle année !*

La direction et le personnel du Groupe CTMA



Pour l'horaire des Fêtes du traversier, veuillez consulter notre site web au www.ctma.ca
ou téléphoner au 418 986-3278

Connaissez-vous votre histoire des Îles de la Madeleine

CHANTAL NAUD

1. En 1938, des dignitaires des Îles et du gouvernement du Québec procèdent à l'inauguration du premier voyage du bateau qui reliera les Îles au reste du Québec. Quel est le nom de ce bateau ?

- a. le Maid of Clare ? b. le Lovat ?
c. le North Gaspé ? d. le Madeleine ?

2. Par qui le nom Madelinots, donné aux habitants de l'archipel, a-t-il été suggéré pour la première fois ?

- a. par Robert Rumilly ? b. par Paul Hubert ?
c. par Frère Marie-Victorin ? d. par François Doublet ?

3. Pour des fins d'administration religieuse, les îles de la Madeleine ont été placées sous la juridiction du diocèse de Charlottetown dès 1829. En quelle année cette situation a-t-elle pris fin ?

- a. en 1898 ? b. en 1939 ?
c. en 1946 ? d. en 1972 ?

4. Quel diocèse assure maintenant l'administration religieuse des îles de la Madeleine ?

- a. le diocèse de la Côte-Nord ? b. le diocèse de Rimouski ?
c. le diocèse de Gaspé ? d. le diocèse de La Pocatière ?

5. Où est né Archibald Geddes (1894-1947) qui fut le premier évêque anglican de Rivière Mackenzie et du Yukon ?

- a. à L'Étang-du-Nord ? b. à Cap-aux-Meules ?
c. à l'île d'Entrée ? d. à Grosse-Île ?

6. En 1950, une usine de farine de poisson entreprend ses opérations ; elle sera détruite par un incendie en 1954. Quel est le nom de cette entreprise ?

- a. Madelipêche ? b. Canapro ?
c. House Harbour Fishermen's Federation ? d. Les Entreprises Leslie ?

7. En 1950, une Coopérative d'électricité amorce sa fondation à Havre-aux-Maisons et entreprend de doter les Îles d'une centrale thermique distributrice d'électricité. En quelle année les premières résidences des Îles seront-elles électrifiées ?

- a. en 1951 ? b. en 1954 ?
c. en 1963 ? d. en 1965 ?

8. À l'élection provinciale de 1962, le député Hormidas Langlais de l'Union nationale est défait par un jeune candidat libéral de 36 ans. Qui est ce candidat ?

- a. Maxime Arseneau ? b. Georges Farrah ?
c. Louis-Philippe Lacroix ? d. Patrick Gagnon ?

9. La télévision française de Radio-Canada diffuse pour la première fois aux Îles, via ses studios de Moncton. En quelle année ?

- a. en 1951 ? b. en 1954 ?
c. en 1964 ? d. en 1967 ?

Réponses: 1. c. 2. c. 3. c. 4. c. 5. a. 6. b. 7. b. 8. c. 9. c.

le magazine LES ÎLES

LE MAGAZINE LES ÎLES

380 ch. Principal, bureau 201

Cap-aux-Meules,

Îles-de-la-Madeleine (Qc)

G4T 1C9

Tél.: (418) 986-2545

www.magazinelesiles.com

ÉDITEUR: Gemini

COLLABORATEURS

Joël Arseneau

Daniel Bouffard

Jonathan Bolduc

Germain Chevarie

Denise Forest

Elena Haratsaris

Gabrielle Landry

Caroline Richard

Joël Boudreau

Dany Bouffard

Serge Bourgeois

Nathalie Chiasson

Jeannot Gagnon

Aurélié Hubert

Chantal Naud

Odette Roy

PHOTOGRAPHES

Couverture : Jean-François Noël

① Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

② nigelquinnphoto.com

③ Aurélié Hubert

④ Robert Leblanc

⑤ Michel Papagoerges

⑥ Steve Jones

⑦ Bureau du député

⑧ Paul Bouffard

⑨ Serge Bourgeois

⑩ Jean-François Noël



capacadie.com
mon acadie en un seul clic

Ce magazine est disponible en téléchargement gratuit sur www.ilesdelamadeleine.com et www.capacadie.com

Le Magazine LES ÎLES est publié 4 fois par année.

DROITS D'AUTEUR ET DROITS DE REPRODUCTION

Le contenu du magazine ne peut être reproduit sans l'autorisation de Gemini 3D ou ses partenaires. Les articles qui paraissent sont publiés sous la responsabilité exclusive des auteurs.





Obtenez-en encore plus avec les nouveaux forfaits mobilité Voix et données exclusifs de Télébec!

Plus de minutes, plus de flexibilité et plus de choix d'options!¹

À maFaçon Voix et données **45**

À partir de **45 \$** par mois^{1,2}

- **300 minutes** locales
- Appels locaux et interurbains **illimités** entre les abonnés d'un même compte^{1,3}
- Soirs et week-ends **illimités à partir de 18 h**^{1,4}
- **100 Mo** de données^{1,5}

➤ **NOUVEAU!** Avec ce forfait flexible, votre facture mensuelle est toujours ajustée au tarif le plus avantageux en tenant compte de votre utilisation réelle de données.

- **500** messages texte, photo et vidéo^{1,6}
- Une **option gratuite** parmi un choix de 4^{1,7}

Plusieurs autres nouveaux forfaits exclusifs aussi disponibles.

Pour vous abonner à l'un de nos nouveaux forfaits exclusifs, passez rapidement chez votre agent autorisé Télébec.

Entreprise d'Électronique E.A.
333, chemin Principal
Cap-aux-Meules
418 986-3354

Entreprise Andi (Sears)
98, chemin Principal
Cap-aux-Meules
418 986-3553

Albini Longuépée Inc.
351, chemin Principal
Cap-aux-Meules
418 986-4050

(1) Services disponibles avec des appareils compatibles dans la zone de couverture de Télébec (MGR) ainsi que celles de ses partenaires nationaux et internationaux, si et si le technologie le permet. Une indemnité de réalisation s'applique s'il y a lieu. Les offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Taxes en sus. Visitez un agent autorisé Télébec ou www.telebec.com pour les détails. (2) Les frais suivants seront facturés en supplément : 45 ¢ par minute locale additionnelle et par minute interurbaine effectuée au Canada, 20 ¢ par message texte additionnel envoyé ou reçu et 15 ¢ par Mo de données additionnelles. Des frais de temps d'attente et d'interurbain peuvent s'appliquer aux options Appel en attente, Réveil d'appel et Appel conférence incluses dans le forfait. Une taxe supplémentaire pour le service d'urgence 911 fixe à 40 ¢ par mois par le gouvernement du Québec sera perçue par Télébec qui transfère les ressources requises à Réseau Québec. Toute option ou utilisation additionnelle sera facturée au client au prix courant alors en vigueur. Appareil mobile non compris. (3) Le client doit préalablement s'abonner à la version « à partager » des forfaits À maFaçon Voix et données. Cet abonnement signifie que de deux à cinq clients peuvent choisir le forfait À maFaçon Voix et données qui conviendrait à leurs besoins mais doivent obligatoirement être tous actifs sur un même compte. (4) Les appels locaux sont illimités du lundi au vendredi de 18 h à 7 h et du vendredi 18 h au lundi 7 h. (5) Valable pour les téléphones intelligents, à l'exception des appareils BlackBerry™. Pour les appareils BlackBerry™, les 100 Mo de données par mois sont remplacés par le forfait personnel et la messagerie instantanée illimités. Sans les comptes de courriel personnels, la navigation Internet et l'utilisation de votre appareil comme modem pour connecter votre ordinateur portable à Internet. La synchronisation Outlook, l'indigation des courriels d'entreprise et d'autres solutions d'entreprises ne sont pas offertes. (6) Les messages envoyés incluent les messages locaux, mais excluent les messages internationaux et en itinérance, les alertes, les messages payants et ceux chargés avec la messagerie instantanée. Les messages en itinérance incluent ceux en mode GSM et AMCR oupe-mar et AMCR aux États-Unis. Les messages reçus incluent les messages locaux, internationaux et en itinérance ainsi que les messages de service de Télébec, et excluent les messages payants, les alertes et les messages d'accès par lignes commutées. Des frais pour l'utilisation hors-forfait peuvent s'appliquer. Des frais d'utilisation de données s'appliquent pour l'envoi de messages photo en vidéo avec certains téléphones intelligents AMCR. (7) Choix de 4 options : Doublez vos minutes locales en tout temps, Appels et messages texte au Canada illimités à 5 numéros, Messages texte, photo et vidéo illimités ou Appels et messages texte locaux illimités à 10 numéros. Certaines conditions s'appliquent en ce qui a trait à l'utilisation de ces options. Visitez votre agent autorisé Télébec pour les détails. (8) Comparativement aux forfaits mobilité Voix et données de Télébec pour clients consommateurs en vigueur avant le 24 novembre 2011.



Boudreau



HEURES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES:

19 au 23 décembre: horaire régulier
24 au 27 décembre: FERMÉ
28 au 30 décembre: horaire régulier
31 décembre au 3 janvier: FERMÉ

Le centre de services de Cap-aux-Meules sera ouvert de 10h à 13h les samedis 24 et 31 décembre et il sera fermé du 25 au 28 décembre ainsi que du 1^{er} au 4 janvier.

PAR ACCÈS INTERNET:

desjardins.com

PAR ACCÈS TÉLÉPHONE:

1 800 CAISSES

SUR VOTRE MOBILE:

m.desjardins.com

AUX GUICHETS
AUTOMATIQUES DESJARDINS

C'EST LE MOMENT D'ARRÊTER LE TEMPS

Retomber en enfance, savourer la magie de Noël, profiter de l'instant présent sans trop se soucier du lendemain. Pourquoi ne pas en faire une résolution ?

**Que la sérénité du temps des Fêtes soit un
heureux prélude à l'année nouvelle !**



Desjardins

Caisse populaires
des Îles-de-la-Madeleine

Coopérer pour créer l'avenir